



DECLARATION du groupe CGT au CNESER du 21 avril 2020

L'épreuve que nous traversons mérite d'être comparée à un combat, mais c'est surtout celui de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses souvent démunies de protection pour leur santé et de garanties quant aux droits qu'on leur dénie au cœur même de la crise.

Refus de vote :

Aujourd'hui, l'ensemble de nos activités, y compris celles de l'ESR, doivent être occupées à ce combat : la CGT refuse le fonctionnement en mode dégradé des instances, qu'elles soient nationales, comme ce CNESER ou local, comme nos conseils centraux. Nous ne devrions y traiter que les sujets liés à la pandémie. C'est pour cette raison que le groupe CGT au CNESER ne participera pas aux votes de cet après-midi : les textes sur les établissements (COMUE Paris Est et Ecole Interne à Centrale Lyon) ont été refusés par les personnels et organisations syndicales dans leurs instances, ce n'est pas le moment de passer en force, sans le débat qui serait nécessaire. Nous devons remettre ces discussions à l'après confinement et pandémie.

Recherche :

Les mobilisations du début de l'année 2020 dans l'enseignement supérieur et la recherche le clament haut et fort : une société moderne doit assurer que ses laboratoires abondent un spectre de recherche le plus large possible sans savoir à l'avance quelles sont les avancées majeures si d'où elles vont venir. Pour cela, les équipes de recherche doivent pouvoir consacrer la majeure partie de leur temps à la recherche, disposer des financements récurrents suffisants, accueillir des personnels statutaires en nombre suffisant, afin de pouvoir relever les défis futurs et mieux répondre aux crises comme celle qui apparaît maintenant. Cette crise nous montre la dangerosité des coupes budgétaires que nous connaissons depuis des années : il n'est pas concevable que les politiques dites de réduction des dépenses publiques puissent être poursuivies comme si rien ne s'était passé. Aujourd'hui plus que jamais se pose la question de la place que nous devons donner à la recherche dans notre pays. Promettre un accroissement des financements de 5 Mds en 10 ans est loin d'être suffisant. La Recherche en France n'a pas besoin de faux semblants et d'effets d'annonce, mais d'un véritable choc d'investissement. Pour cela il faut, dès 2021, que 1% du PIB - c'est-à-dire à minima « 5 Mds € » - soit consacré à la recherche publique. En outre, si l'on considère vraiment la recherche comme une priorité et un outil essentiel pour l'avenir et que l'on veut rattraper le retard pris, en plus des 5 Mds supplémentaires à

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-85-83-76-12 // ferc@cgt.fr

DECLARATION du groupe CGT au CNESER du 21 avril 2020

jeudi 23 avril 2020, par [matthias](#)



DECLARATION du groupe CGT au CNESER du 21 avril 2020

L'épreuve que nous traversons mérite d'être comparée à un combat, mais c'est surtout celui de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses souvent démunies de protection pour leur santé et de garanties quant aux droits qu'on leur dénie au cœur même de la crise.

Refus de vote :

Aujourd'hui, l'ensemble de nos activités, y compris celles de l'ESR, doivent être occupées à ce combat : la CGT refuse le fonctionnement en mode dégradé des instances, qu'elles soient nationales, comme ce CNESER ou local, comme nos conseils centraux. Nous ne devrions y traiter que les sujets liés à la pandémie. C'est pour cette raison que le groupe CGT au CNESER ne participera pas aux votes de cet après-midi : les textes sur les établissements (COMUE Paris Est et Ecole Interne à Centrale Lyon) ont été refusés par les personnels et organisations syndicales dans leurs instances, ce n'est pas le moment de passer en force, sans le débat qui serait nécessaire. Nous devons remettre ces discussions à l'après confinement et pandémie.

Recherche :

Les mobilisations du début de l'année 2020 dans l'enseignement supérieur et la recherche le clament haut et fort : une société moderne doit assurer que ses laboratoires abondent un spectre de recherche le plus large possible sans savoir à l'avance quelles sont les avancées majeures si d'où elles vont venir. Pour cela, les équipes de recherche doivent pouvoir consacrer la majeure partie de leur temps à la recherche, disposer des financements récurrents suffisants, accueillir des personnels statutaires en nombre suffisant, afin de pouvoir relever les défis futurs et mieux répondre aux crises comme celle qui apparaît maintenant. Cette crise nous montre la dangerosité des coupes budgétaires que nous connaissons depuis des années : il n'est pas concevable que les politiques dites de réduction des dépenses publiques puissent être poursuivies comme si rien ne s'était passé.

Aujourd'hui plus que jamais se pose la question de la place que nous devons donner à la recherche dans notre pays. Promettre un accroissement des financements de 5 Mds en 10 ans est loin d'être suffisant. La Recherche en France n'a pas besoin de faux semblants et d'effets d'annonce, mais d'un véritable choc d'investissement. Pour cela il faut, dès 2021, que 1% du PIB - c'est-à-dire à minima « 5 Mds € » - soit consacré à la recherche publique. En outre, si l'on considère vraiment la recherche comme une priorité et un outil essentiel pour l'avenir et que l'on veut rattraper le retard pris, en plus des 5 Mds supplémentaires à

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-85-83-76-12 // ferc@cgt.fr

L'épreuve que nous traversons mérite d'être comparée à un combat, mais c'est surtout celui de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses souvent démunies de protection pour leur santé et de garanties quant aux droits qu'on leur dénie au cœur même de la crise.

Refus de vote :

Aujourd'hui, l'ensemble de nos activités, y compris celles de l'ESR, doivent être occupées à ce combat : la CGT refuse le fonctionnement en mode dégradé des instances, qu'elles soient nationales, comme ce CNESER ou local, comme nos conseils centraux. Nous ne devrions y traiter que les sujets liés à la pandémie. C'est pour cette raison que le groupe CGT au CNESER ne participera pas aux votes de cet après-midi : les textes sur les établissements (COMUE Paris Est et Ecole interne à Centrale Lyon) ont été

refusés par les personnels et organisations syndicales dans leurs instances, ce n'est pas le moment de passer en force, sans le débat qui serait nécessaire. Nous devons remettre ces discussions à l'après confinement et pandémie.

Recherche :

Les mobilisations du début de l'année 2020 dans l'enseignement supérieur et la recherche le clament haut et fort : une société moderne doit assurer que ses laboratoires abordent un spectre de recherche le plus large possible sans savoir à l'avance quelles vont être les avancées majeures ni d'où elles vont venir. Pour cela, les équipes de recherche doivent pouvoir consacrer la majeure partie de leur temps à la recherche, disposer des financements récurrents suffisants, accueillir des personnels statutaires en nombre suffisant, afin de pouvoir relever les défis futurs et mieux répondre aux crises comme celle qui apparaît maintenant. Cette crise nous montre la dangerosité des coupes budgétaires que nous connaissons depuis des années : il n'est pas concevable que les politiques dites de réduction des dépenses publiques puissent être poursuivies comme si rien ne s'était passé.

Aujourd'hui plus que jamais se pose la question de la place que nous devons donner à la recherche dans notre pays. Promettre un accroissement des financements de 5 Mds en 10 ans est loin d'être suffisant. La Recherche en France n'a pas besoin de faux semblants et d'effets d'annonce, mais d'un véritable choc d'investissement. Pour cela il faut, dès 2021, que 1% du PIB - c'est-à-dire à minima +5Mds € - soit consacré à la recherche publique. En outre, si l'on considère vraiment la recherche comme une priorité et un outil essentiel pour l'avenir et que l'on veut rattraper le retard pris, en plus des 5 Mds supplémentaires à budgéter dès 2021, la LPPR doit planifier une augmentation subsidiaire substantielle et progressive dans les années suivantes. Cet accroissement de l'investissement permettrait d'engager des projets de recherche structurants dans des domaines tels que la santé, l'énergie, l'environnement, l'IA, l'espace...

Etudiants :

La CGT ne peut se satisfaire de l'annonce du ministère de débloquer 10 millions d'euros. Il faut un plan d'aide d'urgence de grande ampleur, abondé par l'État et géré par les CROUS.

En particulier, les étudiant·es doivent être exonéré·es totalement du paiement de leur résidence universitaire pour la durée du confinement. Les bourses doivent être maintenues et augmentées....

Continuité pédagogique :

L'affichage d'une hypothétique "continuité pédagogique" masque difficilement la véritable rupture pédagogique et humaine qui est vécue dans les universités - et ailleurs - depuis le début du confinement. En dépit de leur conscience professionnelle et du souci de l'exercice de leurs missions, les enseignant·es et enseignant·es/chercheur·ses, comme les autres personnels universitaires, ne peuvent pas s'épuiser à essayer, souvent vainement, de délivrer à distance et avec des moyens inégaux un enseignement équivalent à celui qu'ils peuvent dispenser en présentiel. Aucun « robot pédagogique », aucune application, aucune plate-forme de stockage de fichiers, aussi utiles qu'ils puissent être comme appoint technique, ne pourront remplacer la rencontre entre les étudiant·es et leurs enseignant·es.

En voulant faire croire le contraire, on risque de mettre de nombreux enseignant·es en situation de souffrance au travail. Certes, il faut garder le contact avec les étudiant·es qui le souhaitent et qui le peuvent. Mais ce contact pédagogique à distance ne peut remplacer le cours en présentiel, toutes les études le prouvent.

Examens :

Il faut donc décider partout, comme le demandent les étudiant·es, de l'arrêt des évaluations obligatoires pour ce second semestre et valider intégralement le semestre. Cela permettra à tous les collègues de pouvoir envisager sereinement les modalités de maintien du contact pédagogique le plus efficace possible avec les étudiant·es, quand cela est possible. Il faut consacrer l'énergie aux tâches d'enseignement et de formation qui seront primordiales au moment de la rentrée, et ne pas gaspiller les ressources en inventant des évaluations chronophages, injustes et stressantes pour tous en cette période difficile. Les procédures

d'évaluation sont d'ailleurs rendues d'autant plus problématiques que la fracture numérique n'épargne pas le monde des étudiant·es.

Ce qui s'impose à nous, c'est un éloignement des étudiants de leurs lieux d'études, pour certains l'éloignement de leurs familles, de leurs amis, c'est une situation dans laquelle les inégalités sont renforcées, parfois de façon extrêmement grave, par le confinement, par la pandémie et par la maladie. La réponse à la situation ne peut pas et ne doit pas être réduite à une question technique sur les modalités de l'évaluation à distance. Le gouvernement n'a-t-il pas annoncé qu'aucune évaluation à distance ne pourrait être prise en compte pour le premier des diplômes universitaires, le baccalauréat ?

Casse des droits :

Pour la CGT, nous l'avons dit plus haut, seul le travail réellement indispensable doit être effectué durant cette période très contrainte. Or, les PCA (plans de continuité d'activité) n'étaient prêts nulle part, ils ont été écrits dans l'urgence par nos directions le week-end précédent le confinement : ils n'ont été soumis que très marginalement et tardivement aux instances dont c'est pourtant le rôle, les CHSCT et CT, qui ont été à peine informés des mesures prises dans leurs établissements. Il en va de même en ce moment pour les PRA.

La plupart des personnels BIATSS dont les missions le permettent ont été mis "en télétravail" : comme leurs collègues enseignant·es-chercheur·ses, ils ont multiplié les initiatives pour trouver des solutions et mener au mieux leurs missions de service public, parfois en faisant parallèlement la classe à la maison, souvent avec leur propre matériel, souvent dans des conditions techniques et familiales incertaines et pénibles. Aujourd'hui, on les remercie en leur volant 5 jours de congés !

Ceux qui ne peuvent pas travailler à distance (parce que leur métier manuel ne leur permet pas, parce qu'ils gardent leurs enfants, parce qu'ils n'ont pas de connexion ou de matériel) ont été placés en ASA par leur employeur. Aujourd'hui, nos ministres considèrent qu'il s'agissait en fait de congés ! Tous les parents mobilisés ces dernières semaines apprécieront qu'on leur vole dix jours de repos ! La CGT demande le retrait de l'ordonnance 430 du 15 avril 2020 !

Conclusion :

Les choix gouvernementaux nous mettent à la peine "par solidarité" mais servent grassement les entreprises "par urgence économique" : alors que la distribution de dividendes continue de plus belle (109 millions d'€ pour X. Niels, 75 millions d'€ pour les enfants Dassault ...) et qu'il n'est évidemment toujours pas question d'ordonnance sur la remise en place de l'ISF, le gouvernement cherche à culpabiliser et à punir les travailleurs confinés chez eux, dans des situations matérielles difficiles, sans parler de la dégradation de la santé physique et mentale liée à ce confinement que les spécialistes reconnaissent tous. Ce gouvernement prépare, par une pression irresponsable, le retour imposé au travail, dans un probable déconfinement qui ne garantira pas la sécurité des personnels.

Avec leurs collègues de la recherche, les personnels de l'enseignement supérieur par leur esprit de responsabilité ont maintes fois exigé des moyens pour la recherche fondamentale. Ils n'ont jamais été entendus par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis plusieurs décennies à la tête de notre pays. Ces moyens font cruellement défaut aujourd'hui dans le traitement de la crise sanitaire que nous vivons.

Pour l'heure, ce que nous voulons pour toutes et tous, c'est un pacte social de solidarité et d'entraide. Dans l'immédiat et en urgence, avec les travailleurs et les travailleuses de l'ESR, la CGT exige :

- L'arrêt immédiat des activités non indispensables et la protection de TOU·TES les travailleur·ses en assurant et garantissant la sécurité et la santé des personnels réquisitionnés dans nos établissements
- Le paiement de l'intégralité des salaires et des primes quel que soit le type de contrat (fonctionnaires, contractuels, intérim, vacations, etc).
- Un plan d'urgence et le déblocage de moyens financiers et humains pour l'ESR et pour TOUS les services publics.
- Pour TOU·TES les salarié·es le gel du paiement des charges locatives et énergétiques.

- La reconnaissance en accident du travail de la contamination par le COVID-19 pour les travailleuses et les travailleurs exposé·e·s
- La mise en place de toute urgence du dépistage systématique afin de soigner sans délai et prioritairement TOUTES les personnes infectées et de protéger toutes celles et ceux non contaminées.